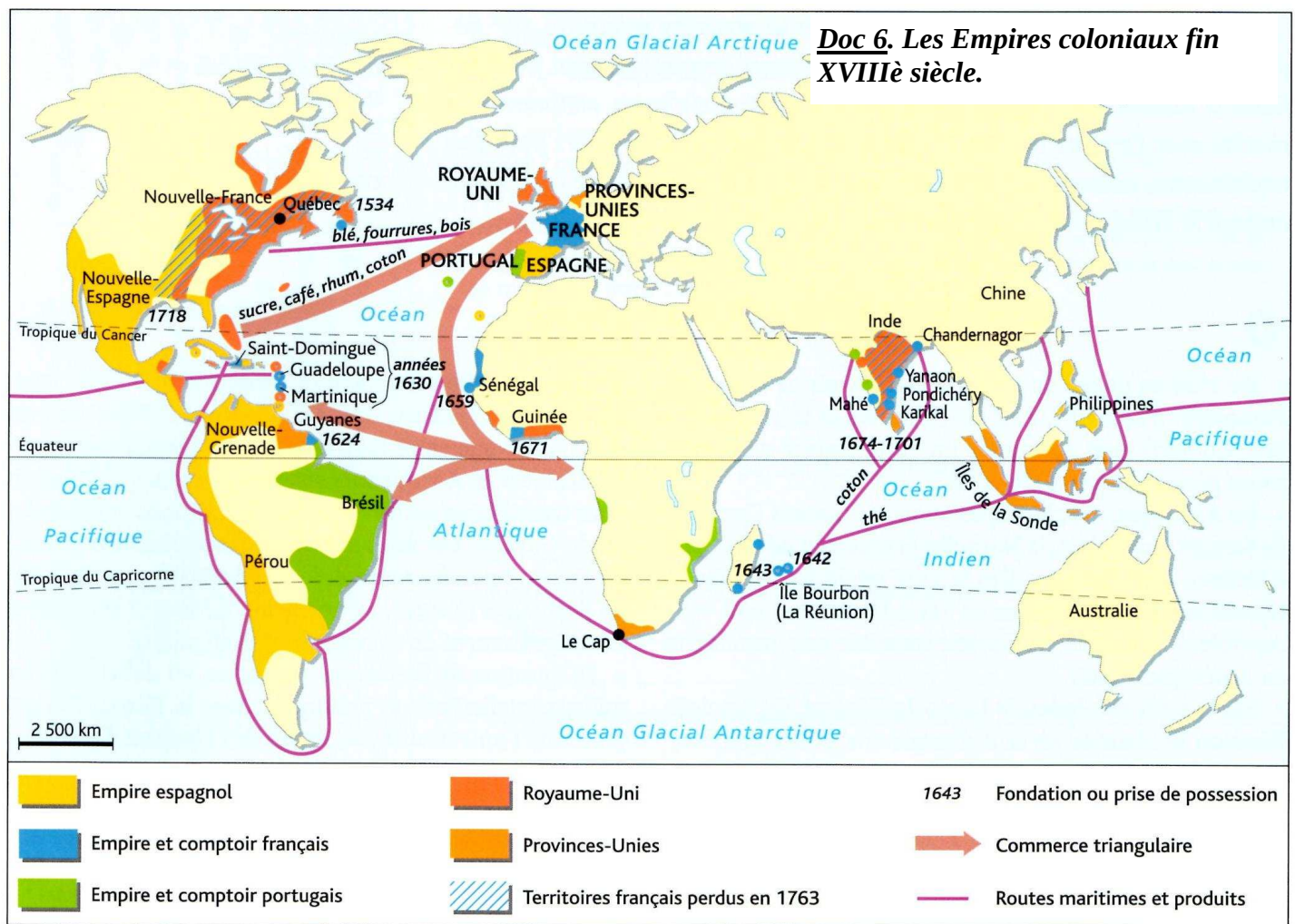




Au XVIII^e siècle, la France est la plus grande puissance, concurrencée par, alors centre économique. Les métaux et la traite sont alors au cœur des échanges internationaux. La France et la rivalisent dans le Pacifique Sud avec des voyages aux finalités de plus en plus

Doc. 7. Chronologie de l'esclavage

1454 : Le pape Nicolas V autorise le roi du Portugal à pratiquer la traite et l'esclavage des Africains.

1518 : Autorisation par Charles Quint d'importer des esclaves africains en Amérique.

1642 : Louis XIII autorise la traite et l'esclavage.

1685 : Adoption du Code noir, qui définit le statut juridique des esclaves dans les colonies françaises.

1788 : fondation de la Société des Amis des Noirs à Paris

1789– 1793 : Insurrection des esclaves en Guadeloupe, en Martinique et à Saint-Domingue

1794 : En France, la Convention décrète l'abolition de l'esclavage.

1802 : Bonaparte rétablit l'esclavage dans les colonies et mate la rébellion à St Domingue.

1804 : révolte des esclaves à Saint Domingue qui conduit à l'indépendance de l'île et la création de la République d'Haïti.

1833 : L'Angleterre abolit l'esclavage.

1848 : La II^e République abolit l'esclavage dans les colonies françaises.

1865 : Aux États-Unis, fin de la guerre de Sécession et abolition fédérale de l'esclavage.

1888 : Le Brésil est le dernier pays d'Amérique latine à abolir l'esclavage.

Pourquoi la France abolit-elle deux fois l'esclavage ?

.....
.....
.....

Quelles idées gagnent les peuples colonisés ?

.....
.....